

II POINT.

Demandons l'assistance du Saint Esprit pour connaître nos fautes.

Je ne suis ô mon Dieu, qu'une très ingrate créature ; et quoique comblée de vos bienfaits je ne cesse point de vous offenser : je vous supplie très-humblement d'ouvrir les yeux de mon ame pour connaître mes fautes, afin de vous en demander pardon et d'en faire pénitence.

Veni Sancte Spiritus, &c.

III POINT.

Examinons les fautes, où nous sommes tombées, par pensées, paroles, œuvres et omissions, particulièrement, celles où nous nous sentons le plus inclinées.

Pause pour l'Examen.

L'examen achevé, l'officiante poursuit.

Pour le quatrième et le cinquième point, demandons pardon à Dieu et proposons nous de mieux faire à l'avenir.

ACTE DE CONTRITION.

Mon Seigneur, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, qui êtes mon Createur et mon Rédempteur, je suis fâchée de tout mon cœur, de vous avoir offensé, pour l'amour de vous-même qui êtes une bonté infinie ; digne d'être aimée par dessus toutes choses. Je me propose moyennant l'aide de votre sainte grâce, de ne jamais plus vous offenser, d'amender ma vie et de me retirer de

toutes
sincèr
enjoin
No
Dieu
puiss

Cr
avan
gardi
resse
song
prim
tez
corp
puis
règr
Ain

A
mes
afin
nou

l'œ
ailé
no

no
su
en
me